Le tribunal d’Orléans reconnaît que “Fuck Islam” n’est pas une incitation à la haine raciale

03/02/2014 à 15h23

C’est un jugement très important qui vient d’être rendu par le tribunal d’Orléans. Un homme de 44 ans était accusé d’avoir tagué, sur une dizaine de lieux publics et de boucheries halal, ce message : « Fuck islam » (…)

Lire l’article sur Riposte Laïque